



Présentation officielle du prix du concours "Villes propres" aux populations de Nkongsamba 1er

Le ministre Ketcha Courtès félicite le maire El Hadj Oumarou

"Le bon travail paye". C'est la déclaration faite le 25 août dernier à Nkongsamba par le Minhdu à l'endroit du maire El Hadj Oumarou à l'occasion de la cérémonie officielle de présentation du prix du concours "Villes propres" gagné par la Mairie de Nkongsamba 1er.

Page 12

Directeur de la publication : Victor NDOKI - Réc. n° 203/RDDJ/C19/BAPP - n° 251 du 28 août 2025 - Prix : 400 FCFA

LES NOUVELLES DU PAYS

Informier pour apporter des solutions



Marché des femmes
de Douala

Innovations à l'Hôpital Général de Yaoundé

Made in Pr Essomba en actions !



Tout ce que le Pr Noël Emmanuel Essomba touche brille. C'est le moins que l'on puisse dire au regard des innovations technologiques et des rénovations réalisées à l'Hôpital Général de Yaoundé par ce brillant manager et son équipe depuis qu'il a été nommé à la tête de cette formation sanitaire, il y a moins d'un an. La dernière innovation en date est la mise en circulation de deux véhicules électriques flambant neufs pour faciliter le transport interne des patients de l'Hôpital Général de Yaoundé.

Pp. 5-7



04 conseillers municipaux volent au secours des prédateurs fonciers

Jules Raymond Minamo, Charles Elie Zang Zang, Célestin Bessala et Aoudou Garba viennent d'écrire au Ministre d'Etat/Sgpr pour le supplier d'intervenir afin d'entériner la spoliation des terres par 02 individus détenteurs de 21 titres fonciers sur un espace marchand exploité depuis des lustres par la commune de Douala 2.

Pp. 8 & 9

Njombe Grave accident !

P. 2



Modernisation du secteur foncier

Dr Henri Eyebe Ayissi impulse la gouvernance électronique

Le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (Mindcaf), Dr Henri Eyebe Ayissi, a franchi un cap important vers la modernisation de ses services en signant un memorandum d'entente avec la société Soficam pour la digitalisation de ses procédures dans le département de la Lékié. Cette initiative s'inscrit dans la vision de modernisation prônée par le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul Biya.

Page 3

■ 8ème édition des Journées Nationales des PME

Le nouveau cadre de réflexion et de concertation
pour le développement des entreprises camerounaises

Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) a ouvert officiellement la 8e édition des Journées Nationales des PME, ce lundi 25 août 2025, à la salle Ongola Samba du Conseil Régional du Centre. Cette édition est consacrée au thème «PME et réalisation du PIISAH : Enjeux et défis de la modernisation de l'appareil de production.»

Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont un maillon essentiel du tissu économique national. Elles jouent un rôle important dans la création d'emplois et la croissance économique. Cependant, les PME camerounaises continuent de faire face à des défis structurels tels que le manque de financement, l'obsolescence des équipements, la faiblesse des infrastructures et un accès limité aux nouvelles technologies. Pour résoudre ces problèmes, le MINPMEESA a organisé la 8e édition des Journées Nationales des PME.

Le thème retenu pour cette édition est «PME et réalisation du PIISAH : Enjeux et défis de la modernisation de l'appareil de production». Ce thème s'inscrit dans le prolongement des efforts du Gouvernement visant à réduire le déficit de la balance commerciale à travers la substitution des importations par la production locale. Le PIISAH est un programme intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique qui vise à promouvoir la production locale et à réduire les importations.

UN OBJECTIF
DE MODERNISATION

L'objectif de cette édition est



de mobiliser et de sensibiliser les promoteurs de PME sur les opportunités et défis qu'offre le PIISAH, de dresser un état des lieux de l'appareil productif, de recenser les besoins en équipements, de modéliser le rôle des PME dans la mise en œuvre du programme et de proposer des stratégies concrètes pour leur modernisation. Il s'agit également de présenter l'offre nationale et internationale en matière d'équipements de production et de transformation, d'examiner les mesures de soutien déjà mises en

place par le Gouvernement et de formuler de nouvelles pistes pour un accompagnement efficace des PME.

UN ÉVÉNEMENT PHARE

Le Ministre Achille BASSILEKIN III a démontré un dynamisme exemplaire dans la mise en œuvre de cette initiative. Il a souligné l'importance de la modernisation de l'appareil productif pour les PME et a appelé les promoteurs de PME à saisir les opportunités offertes par le PIISAH. Le Ministre a également insisté sur la nécessité de renforcer les capacités des PME pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle dans la mise en œuvre

du programme.

La 8e édition des Journées Nationales des PME réunira du 25 au 27 août 2025, les PME, les administrations publiques concernées, les collectivités territoriales décentralisées, les associations professionnelles, les organisations patronales, les chambres consulaires, les institutions financières et les structures d'encadrement et d'accompagnement des PMEESA. L'événement sera articulé autour de plusieurs activités phares, notamment les échanges thématiques, le salon d'exposition des équipements de production et de transformation, la présentation de Success Stories en matière de mo-

dernisation de l'appareil productif et les cérémonies d'ouverture et de clôture.

L'impact de cette initiative sera positif pour les PME camerounaises. Elle contribuera à renforcer leurs capacités et à améliorer leur compétitivité. Les PME pourront également bénéficier des opportunités offertes par le PIISAH et jouer un rôle important dans la mise en œuvre du programme. Cette initiative contribuera également à promouvoir la croissance économique et à créer des emplois.

La 8e édition des Journées Nationales des PME s'inscrit dans la vision de développement économique prônée par le Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Paul Biya. Cette initiative est une étape importante vers la réalisation de l'objectif de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Le MINPMEESA continuera à travailler pour promouvoir le développement des PME et à renforcer leur rôle dans l'économie nationale.

Il faut le dire la 8e édition des Journées Nationales des PME est un cadre de réflexion et de concertation important pour le développement des entreprises camerounaises. Le Ministre Achille BASSILEKIN III a démontré un dynamisme exemplaire dans la mise en œuvre de

Josselin NGANDONGO

■ Njombé

Grave accident de circulation



Un accident grave s'est produit ce mercredi 27 août 2025, à l'aube, à Njombe, dans le Moungo, sur la route nationale numéro 5. Un bus de l'agence Général Voyage, venant de l'Ouest et à destination de Douala, a heurté un camion-citerne en panne transportant de l'huile de palme, abandonné sur la chaussée depuis plusieurs jours.

Le bilan est lourd : au moins deux personnes ont perdu la vie, dont un moto-boy et une fille. Plusieurs blessés ont été évacués à l'hôpital Saint-Jean de Malte de Njombe. La route a été bloquée, provoquant des perturbations dans la circulation avant que les autorités de la localité ne viennent rétablir la circulation sur cet important axe routier qui relie le Littoral à l'Ouest-Cameroun.

Alex BEMA

LES NOUVELLES DU PAYS

Informer pour apporter des solutions

B.P. 15.579 Douala

Tél. : (237) 674.77.97.97 / 694.77.77.86

E-mail : j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr

Site web : www.j-lesnouvellesdupays.com

Relations publiques

Arlette Messina Mvondo

Grand Reporter

Ive TSOPGUE

(Cell. 697.28.00.09)

Rédaction

Etienne PENDA

Henri MEKANA

Henri Donatien AYANG

Alex BEMA

Reportage / Infographie

Roudolphe EYAMBE

Archives et Documentation

Jacques TIATY

Impression

LE LOCALIER, YAOUNDÉ (699.39.81.01)

Distribution

Les Nouvelles du Pays

Directeur de la Publication

Victor NDOKI

e-mail : vndoki@yahoo.fr

Assisté de

Sylviane EPOSSI

Conseiller à la Direction

Dominik FOPOUSSI

Rédacteur-en-chef

Etienne PENDA

Chef Desk Yaoundé

Josselin NGANDONGO

(Cell. 694.17.54.02)

■Modernisation du secteur foncier

Dr Henri Eyebe Ayissi impulse une nouvelle ère de gouvernance électronique

Le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF) a franchi un pas important vers la modernisation de ses services en signant un mémorandum d’entente avec la société SOFICAM pour la digitalisation de ses procédures dans le département de la Lékié. Cette initiative s’inscrit dans la vision de modernisation prônée par le Président de la République, Chef de l’État, Son Excellence Paul Biya.”

Le secteur foncier au Cameroun est confronté à de nombreux défis, notamment les lenteurs administratives, la complexité des procédures, l’accumulation des dossiers en attente et les risques de corruption liés au traitement manuel des demandes. Ces difficultés affectent la confiance des citoyens et freinent les investissements, notamment dans les secteurs de l’agriculture, de l’immobilier et des infrastructures. Pour résoudre ces problèmes, le MINDCAF a décidé de moderniser ses services en digitalisant ses procédures.

UN MÉMORANDUM D’ENTENTE HISTORIQUE

Le Ministre Dr Henri Eyebe Ayissi a signé un mémorandum d’entente avec la société SOFICAM pour la digitalisation des



procédures du MINDCAF dans le département de la Lékié. Cette initiative est une première étape vers la modernisation du secteur foncier au Cameroun. Le

logiciel SOFICAM soft revolution 2.0.0. sera déployé au sein de la délégation départementale de Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières de la

Lékié pour centraliser, automatiser et optimiser la gestion des procédures liées à la propriété foncière, à la planification territoriale, aux transactions immobilières et à la conformité réglementaire.

DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La digitalisation des procédures du MINDCAF vise plusieurs objectifs stratégiques, notamment :

- Réduire les délais de traitement des dossiers relatifs aux titres fonciers, mutations, immatriculations et autres actes domaniaux ;
- Faciliter l’accès à l’information foncière grâce à des plateformes en ligne sécurisées et interconnectées ;
- Renforcer la transparence et la traçabilité dans la gestion des affaires foncières ;
- Améliorer la satisfaction des usagers, en leur permettant de suivre leurs dossiers en temps réel sans déplacements multiples ;
- Accroître l’attractivité économique, en offrant un cadre clair et fiable pour les investisseurs.

UN MODÈLE DE TRANSPARENCE ET D’EFFICACITÉ

En modernisant ses procédures, le MINDCAF ambitionne

de devenir un modèle de transparence et d’efficacité dans la gestion des biens fonciers de l’État et des particuliers. Cette réforme contribuera à réduire considérablement les litiges fonciers, à renforcer la sécurité juridique des titres et à restaurer la confiance des usagers. Le succès de ce projet repose sur la formation continue du personnel, la sensibilisation des usagers et la mise en place d’une infrastructure numérique robuste et sécurisée.

UN DYNAMISME EXEMPLAIRE

Le Ministre Dr Henri Eyebe Ayissi a démontré un dynamisme exemplaire dans la mise en œuvre de cette initiative. Il a impulsé une nouvelle ère de gouvernance électronique dans le secteur foncier en signant ce mémorandum d’entente avec la société SOFICAM. Cette initiative est une preuve de son engagement à moderniser les services du MINDCAF et à améliorer la qualité des services rendus aux usagers.

La digitalisation des procédures du MINDCAF s’inscrit dans la vision de modernisation prônée par le Président de la République, Chef de l’État, Son Excellence Paul Biya. Cette initiative est une étape importante vers la réalisation de cette vision et contribuera à faire du Cameroun un pays émergent à l’horizon 2035.

La digitalisation des procédures du MINDCAF est un pas décisif vers la modernisation du foncier au Cameroun. Cette initiative contribuera à améliorer la qualité des services rendus aux usagers, à renforcer la transparence et la traçabilité dans la gestion des affaires foncières et à accroître l’attractivité économique du pays. Le Ministre Dr Henri Eyebe Ayissi a démontré un dynamisme exemplaire dans la mise en œuvre de cette initiative, qui s’inscrit dans la vision de modernisation prônée par le Président de la République.

Josselin NGANDONGO



■Modernisation du tissu industriel local

Pr Fuh Calistus Gentry prône une dynamique de régularisation et de sécurité industrielle

Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT) a lancé une campagne de vérification de conformité aux textes et d'assainissement du fichier national des agréments délivrés par son département ministériel. Cette initiative vise à garantir la sécurité des travailleurs, à protéger les citoyens, à préserver l'environnement et à renforcer la résilience des infrastructures industrielles.

Le Cameroun est en marche vers la modernisation de son tissu industriel. Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, le Professeur Fuh Calistus Gentry, a présidé la réunion de lancement de la campagne de vérification de conformité aux textes et d'assainissement du fichier national des agréments délivrés par son département ministériel. Cette initiative est une étape importante vers la réalisation de l'objectif de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

La campagne de vérification de conformité aux textes et d'assainissement du fichier national des agréments délivrés par le MINMIDT est une initiative



ambitieuse qui vise à garantir la sécurité des travailleurs, à protéger les citoyens, à préserver l'environnement et à renforcer la résilience des infrastructures in-

dustrielles. Les entreprises agréées par le MINMIDT ont été invitées à déposer leurs dossiers, soit en version physique au ministère, soit en ligne, afin de permettre la vérification de l'exactitude des informations contenues dans leurs fichiers.

L'objectif de cette campagne est de régulariser les entreprises agréées par le MINMIDT et de garantir qu'elles respectent les normes et les réglementations en vigueur. Cette initiative vise également à assainir définitivement le fichier national du MINMIDT et à optimiser la qualité des études, à renforcer les contrôles et à améliorer la fiabilité des équipements industriels.

Le Ministre Pr Fuh Calistus Gentry a démontré un dynamisme exemplaire dans la mise en œuvre de cette initiative. Il a rappelé que cette opération s'inscrit dans une dynamique de modernisation de l'industrie camerounaise et vise à garantir la sécurité des travailleurs, à protéger les citoyens, à préserver l'environnement et à renforcer la résilience des infrastructures industrielles. Le Ministre a également souligné l'importance de la coopération entre les entreprises agréées et le MINMIDT pour la réussite de cette initiative.

La phase de régularisation,

prévue sur trois semaines, sera suivie d'une mission d'inspection technique sur le terrain. L'objectif est de confirmer la validité des agréments et de garantir que les entreprises agréées respectent les normes et les réglementations en vigueur. Cette initiative contribuera à renforcer la confiance des citoyens et des investisseurs dans l'industrie camerounaise.

L'impact de cette initiative sera positif pour l'économie camerounaise. Elle contribuera à améliorer la qualité des services rendus par les entreprises agréées, à renforcer la sécurité industrielle et à préserver l'environnement. Cette initiative contribuera également à faire du Cameroun un pays attractif pour les investisseurs et à renforcer sa compétitivité sur le plan international.

La campagne de vérification de conformité aux textes et d'assainissement du fichier national des agréments délivrés par le MINMIDT s'inscrit dans la vision de modernisation prônée par le Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Paul Biya. Cette initiative est une étape importante vers la réalisation de l'objectif de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

Le lancement officiel de la campagne de vérification de conformité aux textes et d'assainissement du fichier national des agréments délivrés par le MINMIDT est une initiative ambitieuse qui vise à garantir la sécurité des travailleurs, à protéger les citoyens, à préserver l'environnement et à renforcer la résilience des infrastructures industrielles. Le Ministre Pr Fuh Calistus Gentry a démontré un dynamisme exemplaire dans la mise en œuvre de cette initiative, qui contribuera à faire du Cameroun un pays attractif pour les investisseurs et à renforcer sa compétitivité sur le plan international.

Josselin NGANDONGO



■Professeur Noël Emmanuel Essomba

Un visionnaire inspirant et innovant à la tête de l’Hôpital Général de Yaoundé



Le Professeur Noël Emmanuel Essomba, Directeur général de l’Hôpital Général de Yaoundé, est un homme de conviction et d’action qui a marqué l’institution hospitalière de son empreinte inspirante et innovante. Depuis son arrivée à la tête de cette formation hospitalière de référence, il a mis en œuvre une série de réformes visant à améliorer la qualité des soins

et la prise en charge des patients qui ont permis de renforcer la confiance des populations vis-à-vis de l’institution sanitaire.

Une vision centrée sur l’humanisation des soins
Le nouveau Directeur de l’Hôpital Général de Yaoundé a fait de l’humanisation des soins une priorité absolue. Il a compris que les patients ne sont pas seulement des cas médicaux, mais des êtres humains qui ont besoin de compassion, de compréhension et de respect. Pour ce faire, il a mis en place des programmes de formation pour les professionnels de santé afin de leur inculquer les valeurs de l’empathie et de la bienveillance.

L’amélioration de l’accueil et des traitements
Sous la direction du Professeur Essomba, l’Hôpital Général de Yaoundé a connu une transformation significative en termes d’accueil et de traitements. Les patients sont désormais reçus avec chaleur et respect, et les professionnels de santé sont formés pour répondre à leurs besoins de manière efficace et efficiente. Les délais d’attente ont été réduits, et les patients peuvent désormais bénéficier de soins de qualité dans un environnement propre et sécurisé.

Une communication transparente et efficace
Le Professeur Essomba a également mis en place une politique de communication transparente et efficace. Les patients et leurs familles sont désormais informés de manière claire et régulière sur l’état de santé des patients, les traitements et les soins qui leur sont administrés. Cette approche a contribué à renforcer la confiance des

populations vis-à-vis de l’institution et à améliorer la satisfaction des patients.

Un leader charismatique et innovant
Le Professeur Essomba est un leader charismatique et innovant qui inspire confiance et motivation chez les professionnels de santé. Il est ouvert aux nouvelles idées et aux approches innovantes, et il encourage ses équipes à prendre des initiatives pour améliorer les soins et les services offerts aux patients.

Un impact positif sur la communauté
L’impact des innovations du Professeur Essomba à l’Hôpital Général de Yaoundé est palpable. Les patients sont satisfaits des soins qu’ils reçoivent, et la confiance dans l’institution a augmenté de manière significative. La communauté bénéficie désormais de soins de qualité qui répondent à ses besoins, et les professionnels de santé sont motivés pour offrir le meilleur d’eux-mêmes.
En conclusion, le Professeur Essomba est un leader exceptionnel qui a transformé l’Hôpital Général de Yaoundé en une institution de soins de qualité qui répond aux besoins des populations. Ses innovations en matière d’humanisation des soins, d’amélioration de l’accueil et des traitements, et de communication transparente et efficace ont contribué à renforcer la confiance des populations dans l’institution. Il est un modèle pour les leaders de la santé et un exemple de ce que peut accomplir un dirigeant passionné et innovant.

Etienne PENDA



■Hôpital Général de Yaoundé

Les véhicules électriques flambant neufs mis en circulation

Au nombre de deux (02), ces véhicules flambant neufs transportent, dès la barrière de sécurité à l’extérieur, les nombreux malades et leurs accompagnants qui viennent en consultations ou en hospitalisation à l’Hôpital Général de Yaoundé depuis ce Mardi 26 Août 2025.

Il est question à travers ses engins roulants baptisés Samu 2 et Samu 3, d’améliorer le transport interne des patients de l’HGY, établissement hospitalier de référence. Cette initiative vise à garantir un service de qualité aux patients tout en respectant l’environnement.

Reconnu comme l’une des principales formations sanitaires du pays et même de la Sous-région Afrique Centrale, l’Hôpital Général de Yaoundé qui ne se contente pas seulement de cette innovation, est actuellement en pleine rénovation, visant à moderniser ses infrastructures et à améliorer l’expérience des patients.

Cette double démarche, innovation technologique et la mise à niveau des installations, témoigne de l’engagement du Pr Noël Emmanuel ESSOMBA, Directeur Général de l’HGY et de son équipe à faire de cet Hôpital, un véritable pôle d’excellence et un modèle de



soins en Afrique.

Les patients bénéficient désormais d’un transport interne sécurisé et écologique, tout en profitant d’un cadre hospitalier modernisé.

Cette innovation, qui n’est pas la dernière, constitue une étape majeure dans le parcours patient à l’Hôpital Général de Yaoundé.

Communication / Général

■Collectif budgétaire

Les ambitions médicales et structurelles de l’Hôpital Général de Yaoundé revisitées

Le nouveau budget de l’Hôpital Général de Yaoundé est connu. La copie revue et corrigée du projet de collectif budgétaire a été validée le Jeudi 21 Août 2025. C’était au cours d’une session ordinaire du Conseil d’administration. Cette assise était conduite par Auguste ASSE ESSOMBA, président dudit conseil.

Le collectif budgétaire ainsi discuté et adopté par les administrateurs en présence du Pr Noël Emmanuel ESSOMBA et Dr Félix ELLE ZOUAME respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint de l’HGY et quelques collaborateurs, fait suite aux multiples apports financiers extérieurs notamment les ministères des Finances (Minfi) et de l’Économie, de



la Planification et de l’Aménagement du Territoire (Minépat).

Le nouveau budget en augmentation de plus d’un Milliard de Fcfa va contribuer à poursuivre et à parachever les nombreux chantiers de modernisation en cours à l’Hôpital Général de Yaoundé à l’instar de la nouvelle Pédiatrie, l’espace des consultations Vip, la réhabilitation des ascenseurs, du grand hall, des espaces de soins et d’hospitalisation, de deux autres salles de levées de corps de grande capacité et surtout de l’hôtel médical dont le chantier est plutôt très avancé.

Ses différents chantiers et les équipe-

ments médicaux nouveaux déjà disponibles à l’HGY et qui concourent à une meilleure prise en charge des patients et usagers, ont été appréciés et salués à leur juste valeur par les membres du Conseil d’administration qui n’ont pas tari d’éloges à l’endroit du top management en exercice à l’Hôpital Général de Yaoundé qui retrouve peu à peu son lustre d’antan et le repositionne comme l’Hôpital public de référence au Cameroun et en Afrique Centrale.

Notons que le nouveau budget de l’exercice 2025 de l’HGY arrêté en recettes et en dépenses après les travaux du collectif budgétaire est de plus de 12 milliards de Fcfa.

Communication/HGY

■ Equipements de pointe

Du nouveau matériel de soins pour l'Hôpital Général de Yaoundé

Les nouveaux équipements flambants neufs ont été réceptionnés par l'équipe de Direction de l'Hôpital Général de Yaoundé avec à sa tête Pr Noël Emmanuel ESSOMBA, Directeur Général.

Avec ces acquisitions, l'HGY, formation sanitaire de 1ère catégorie se dote ainsi de matériels divers et variés de dernière génération.

On peut citer entre autre des lits électriques et mécaniques, des matelas orthopédiques, des tables de chevet, des tables de repas, des chariots de soins, des potences, des bacs à linge, des chaises de bain, des chaises roulantes, des bancs de salle d'attente, des poubelles, des paravents, des rideaux de séparation, des signalétiques, des tables opératoires, des aspirateurs médicaux, des berceaux, des lampes de consultations, des machines à laver, des sèche-linges, des calendreuses, des véhicules électriques rechargeables pour le transport des malades et usagers, des moto-brosses ou laveuses électriques rechargeables, des pèse-bébés, des pèse-personnes, des présentoirs pour la thanatopraxie, des civières, des équipements d'anesthésie, des couveuses, du matériel de luminothérapie...

Ces équipements à la pointe de la technologie rentrent dans le programme de modernisation de l'Hôpital Général de Yaoundé impulsé par Pr Noël Emmanuel ESSOMBA, sous l'œil vigilant du Dr MANAOU DAMALACHIE, Ministre de la Santé Publique et la vision éclairée du S.E Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'État qui a prescrit les soins de qualité et à faibles coûts en faveur des populations du triangle national.

Il est à noter que ce matériel déjà réceptionné à l'HGY constitue la première vague d'une série d'équipements annoncés dans cette formation sanitaire de référence pour ainsi renforcer son plateau technique déjà très relevé ; à contribuer de manière significative à répondre aux nombreuses sollicitations en terme de prise en charge de qualité et à lutter efficacement contre les évacuations sanitaires d'où sa devise Excellence, Empathie et Modernisme.

Précisons que le Modernisme est d'ores et déjà en marche à l'Hôpital Général de Yaoundé dont l'infrastructure a connu un coup de neuf apprécié par les populations du Cameroun et même de la Sous-région Afrique Centrale.

COMMUNICATION / HGY



■ Service de Thanatopraxie

Un cadre mortuaire hors du commun

Situé en arrière du bâtiment principal principal de l'Hôpital Général de Yaoundé, le Service de Thanatopraxie constitue l'une des vitrines de cette formation sanitaire de 1ère catégorie. Entièrement rénové et relooké, le Service de Thanatopraxie de l'HGY dispose de deux chambres froides, d'une salle de mise en bière new-look, de deux salles de levées de corps climatisées de 320 et de 150 places assises avec chaises capitonnées complètement revêtues et une salle d'attente Vip. Un cadre mortuaire sobre qui accompagne dignement les familles dans ce moment d'émotions et de tristesse immenses.

Avec un panneau numérique de programmation de levées et des présentoirs mortuaires modernes, les salles sont aussi dotées d'une sonorisation de pointe, option qui donne à la chorale et au piano d'exécuter des chants religieux durant les cérémonies de levées de corps à l'Hôpital Général de Yaoundé. Le Service de Thanatopraxie de l'HGY s'est enfin son dispositif de sécurité renforcé par les badges d'identification, qui donnent d'orienter les familles venues pour les levées de corps. Bienvenue au Service de Thanatopraxie de l'HGY.

Communication/Général



■Marché des femmes de Douala

Quand 04 conseillers municipaux volent au secours des prédateurs fonciers

Jules Raymond Minamo, Charles Elie Zang Zang, Célestin Bessala et Aoudou Garba viennent d’écrire au Secrétaire général de la Présidence de la République pour le supplier d’intervenir afin d’entériner la spoliation de terres par 02 individus détenteurs de 21 titres fonciers sur un espace marchand exploité depuis des lustres par la Commune de Douala 2ème. Retour sur une rocambolesque affaire qui met à nu une pratique mafieuse qui a fait de la vente de gré à gré du domaine privé de l’Etat, à New-Bell, un business juteux qui fait le bonheur des prédateurs fonciers et de leurs complices tapis dans les couloirs de l’administration.



Jules Raymond Minamo



Charles Elie Zang Zang



Célestin Bessala



Aoudou Garba

Tout a commencé dans la nuit du 11 au 12 juillet 2025. Alors que le corps électoral vient d’être convoqué par le président de la République en vue de la présidentielle 2025, une gigantesque opération de d’assainissement est menée au marché des femmes de Douala sous la supervision des autorités de la ville, au premier rang desquelles le gouverneur de la Région du Littoral.

Réagissant à chaud dans une plate-forme whatsapp réunissant des forces vives de Douala 2, le conseiller municipal et grand conseiller à la Communauté Urbaine de Douala, Jules Raymond Minamo fustige une action qui pourrait impacter négativement sur la campagne électorale et sur le score du candidat du Rdpc au soir du 12 octobre 2025. Pour Jules Minamo, *«Le terrain est dur et les sons de cloche sont mauvais, je dis bien très mauvais, ne nous voilons pas la face... On ne peut pas casser plus 3000 personnes le jour de la convocation du Corps électoral et attendre un résultat extraordinaire... On se demande bien pour qui d’autres travaillent !!! En tout cas, c’est la FIN qui justifiera les moyens.»*

La position de Jules Raymond Minamo est ainsi dictée par une approche sociale et humaniste qui vise à protéger les intérêts de potentiels électeurs acquis à la cause de Paul Biya.

Quelques semaines plus tard, soit le 08 août 2025, le conseiller municipal et grand conseiller à la Communauté urbaine de Douala, Charles Elie Zang Zang apparaît, à son tour, dans les mêmes plates-formes Whatsapp

ouvertes aux forces vives de Douala 2. Celui qui se fait passer pour *«l’apôtre des bonnes nouvelles»* est choqué par la découverte d’un scandale au cœur duquel des prédateurs fonciers agissent avec la complicité de quelques autorités de la ville pour spolier les commerçants du marché des femmes de leurs terres.

Charles Elie Zang Zang n’est pas passé par quatre chemins pour faire des révélations fracassantes dignes d’un apôtre de bonnes nouvelles. Ces nouvelles sont à la fois bonnes pour le gouverneur de la Région du Littoral, Madame le maire de la commune de Douala 2 et les commerçants du marché des femmes. En effet, pour le communicant du Rdpc habitué des plateaux téléés, les titres fonciers acquis au marché des femmes *«ont été bizarrement délivrés entre 2024 et 2025. Pire, les détenteurs de ces TF ont pour certains 16 ans et pour d’autres ce sont des personnes déjà mortes»*.

Charles Elie Zang Zang va plus loin en dévoilant l’identité des prédateurs fonciers. Ils s’agit, d’une part de Dame Foumi, propriétaire du centre commercial Foumi qui jouxte l’espace dédié au marché des femmes, et d’autre part, du sieur Nkontcheu Clovis, un homme d’affaires précédemment cité dans l’affaire d’acquisition des titres fonciers au marché de la gare.

La découverte faite par Charles Elie Zang Zang est à la fois stupéfiante et renversante. *«Je viens de recevoir tous les TF en question, je suis au sol. Ça c’est quoi ça ?? Je viens également de recevoir des informations terribles sur les*

mallettes des millions de FCFA ayant transité entre.... et Bonanjo ! On a voulu noyer le Gouverneur dans cette saleté ! Heureusement qu’il a été très malin», ainsi parle le communicant du Rdpc aux populations de Douala 2, le 08 août 2025.

A la suite de Charles Elie Zang Zang, les commerçants du marché des femmes découvriront les dessous de leurs déguerpissements. Ils comprendront alors que le gouverneur de la Région du littoral et Madame le maire venaient d’éventrer un vaste complot visant à faire mains basses sur des terres qu’ils occupent depuis plus de 50 ans. Les commerçants et ayant-droits se rendront compte de ce qu’ils ont été dépossédés de leurs terres à travers une procédure de vente de gré à gré défiant la réglementation en vigueur et foulant aux pieds le droit de préemption des occupants légitimes. Au total, ce sont 21 titres fonciers qui ont été attribués à deux ou trois individus au terme d’une procédure marathon au centre de laquelle le préfet du Wouri a fait valoir un pouvoir administratif qui défie le bon sens et la décence.

LES INCONGRUITÉS D’UNE LETTRE D’INFORMATION ADRESSÉE AU SGPR

Pour le moins, Jules Raymond Minamo et Charles Elie Zang Zang aurait pu s’accorder sur une chose : l’impérieuse nécessité de protéger les intérêts des 3000 personnes recensées par Jules Minamo ; si tant est que celles-ci sont de potentiels électeurs du candidat du Rdpc à la présidentielle du 12

octobre 2025. Le soutien de Jules Minamo et de Charles Elie Zang Zang aux commerçants était d’autant plus attendu que ces derniers ont clairement indiqué leur soutien au gouverneur de la Région du Littoral et Madame le maire. Ces commerçants ont, en effet, compris que leur destin, au marché des femmes, était désormais entre les mains de Samuel Ivaha Diboua et de Denise Fampou. C’est ainsi qu’au cours d’une réunion avec les déguerpis, Madame le maire a été portée en triomphe après qu’elle a présenté son projet de modernisation du marché des femmes. Un projet qui prend en compte les desideratas des commerçants et rétablit les occupants légitimes des terres dans leurs droits.

A la surprise générale, Jules Raymond Minamo et Charles Elie Zang Zang vont tourner le dos aux 3000 personnes dont ils prétendaient au départ défendre la cause pour espérer un retour d’ascenseur le 12 octobre 2025, jour du vote. Contre toute attente, les deux grands conseillers à la Communauté Urbaine de Douala 2 vont s’adjoindre deux complices. L’un est aussi conseiller municipal et grand conseiller à la Cud. L’autre est conseiller municipal et président du conseil national de la jeunesse de Douala 2ème.

Jules Raymond Minamo, Charles Elie Zang, Célestin Bessala et Garba Aoudou vont alors former un quatuor qui va poignarder dans le dos le gouverneur de la Région du Littoral, le maire de la commune de Douala 2 et les commerçants du marché des femmes. Dans un revirement spectaculaire, ils vont saisir le Secrétaire géné-



ral de la présidence de la République pour lui signaler qu'ils viennent **«d'être des témoins passifs d'une casse brutale effectuée le 11 juillet 2025, jour de la convocation du corps électoral en vue de l'élection présidentielle du 12 octobre prochain sur le site dit «marché des femmes», sous le couvert de la commune d'arrondissement de Douala 2 d'un espace qui, selon des informations soumise à notre analyse, était jadis une dépendance du domaine privé de l'Etat cédée aux particuliers conformément aux titres fonciers versés dans le dossier ouvert auprès des instances dédiées.»** Par ailleurs, les 04 élus locaux révèlent qu'«une enquête minutieuse auprès de la conservation foncière du Wouri nous a permis de nous rendre à l'évidence de l'existence des titres fonciers légalement attribués par les services compétents.»

Pour les 04 signataires de la note d'information adressée au Sgpr, les 21 titres fonciers détenus par Dame Fouti, Clovis Nkontcheu et consorts sont désormais valables. Ils sont ainsi d'accord avec le préfet du Wouri qui a conduit la procédure de vente de gré-à-gré sous le nez et la barbe de ceux qui occupent le site depuis plus de 50 ans.

Les 3000 personnes dont parle Jules Minamo étaient droguées au somnifère pour ne pas se rendre compte de ce qu'une équipe de la préfecture du Wouri et du Cadastre avait effectué une descente dans leur marché pour une opération devant aboutir à l'établissement des Procès-verbaux de bornage ? Les responsables du cadastre ont-ils utilisé des drones

pour éviter d'être identifiés par les commerçants ? Le quatuor des signataires de la lettre adressée au Sgpr auraient dû fournir des précisions pour lui permettre de comprendre les mécanismes par lesquels le préfet du Wouri a procédé pour donner un caractère légal à une procédure qui a échappé à la vigilance du Ministre des domaines et des affaires foncières généralement très regardant en matière de vente de gré à gré du domaine privé de l'Etat à New-Bell.

Jules Minamo, Charles Elie Zang, Célestin Bessala et Garba Aoudou ont-ils oublié qu'ils ont, en date du 07 septembre 2023, au cours d'un conseil municipal, signé une délibération autorisant le maire **«à user du droit de préemption pour toute transaction immobilière s'opérant dans le ressort de la commune d'arrondissement de Douala 2»** ? Si non, ont-ils signalé cet aspect de l'affaire au Sgpr ?

Dans la lettre au Sgpr, Jules Minamo, Charles Elie Zang, Célestin Bessala et Garba Aoudou soutiennent que la casse effectuée le 11 juillet 2025 **«s'apparente à une occupation forcée d'un terrain, au détriment de ses occupants et ayant-droits...»** Alors questions : Qui étaient les occupants du terrain avant la date du 11 juillet 2025 ? Qui sont les ayant-droits ayant subi la casse ? Les 04 signataires sont-ils au courant de ce que le terrain querellé était un espace marchand occupé depuis plus de 50 ans et mis en valeur par des commerçants et autres occupants de fait ? Dame Fouti et sieur Nkontcheu peuvent-ils justifier d'une mise en valeur antérieure au 11 juillet sur ledit ter-

rain ? Les 04 signataires sont-ils au courant que la commune de Douala 2, dont ils sont des conseillers, tirait l'essentiel de ses ressources propres du marché des femmes depuis la répartition faite, il y a une dizaine d'années, par la plate-forme Cud/Communes d'arrondissement de Douala ?

Dans leur réquisitoire auprès du Sgpr, les 04 conseillers municipaux de Douala 2 sont revenus sur le marché de la gare pour indiquer qu'«**il n'est pas inutile de préciser que ledit marché est achevé et le coût des places se chiffre en milliards cumulés sans qu'un seul centime ne soit reversé dans les caisses de notre commune.**» Mais ils omettent de dire au Sgpr que le projet de construction du marché de la gare a été conçu autour d'un partenariat fructueux avec un opérateur économique. Ce dernier a pris le risque d'investir ses milliards pour les récupérer plus tard et permettre à la commune de Douala 2 de se doter d'un espace commercial moderne dont les prévisions de rentabilité en 2024, en termes de droits de place, avoisinent les 200 millions de francs CFA par an. Cela dit, le ministre d'Etat Ferdinand Ngoh Ngoh devrait-il s'opposer à une collectivité territoriale décentralisée qui a réussi à mettre sur pied une stratégie qui lui a permis d'asseoir son patrimoine foncier, tout en créant une source de richesse qui lui permet d'enranger des ressources propres dans un contexte où l'Etat central peine à assurer ses obligations financières vis-à-vis des communes ? Les articles 71, 127, 167 alinéas 5 et 6 ; 168 alinéas 4 et 12 de la loi

portant code général des collectivités territoriales décentralisées. Les articles 5, alinéas 4, 8 et 16 de la loi fixant régime général des contrats de partenariat. Les articles 12 et 13 du décret n° 2008/0115/PM du 24 janvier 2008, précisant les modalités d'application de la loi N° 2006 /012 du 29 décembre 2006 fixant le régime général des contrats de partenariat. Tous ces articles évoqués par le groupe des 04 dans leur lettre pouvaient-ils aider Madame le maire de Douala 2 à mettre hors d'état de nuire le cabinet Atou et tous les prédateurs fonciers qui gravitent autour du patrimoine foncier de l'Etat ? Le ministre d'Etat Ferdinand Ngoh Ngoh saura y répondre.

Pour boucler leur note d'information à l'attention du Sgpr, les 04 élus locaux de Douala 2 supplient le ministre d'Etat **«d'intervenir afin de rétablir l'ordre, la justice et le respect de la légalité républicaine dans notre arrondissement.»** Ils demandent par ailleurs au Sgpr de **«croire en notre soutien indéfectible aux institutions de la République et à celui qui les incarne, Son Excellence Paul Biya, Chef de l'Etat, Président National du Rdpc notre candidat que nous nous engageons à réélire contre vents et marées.»**

En clair, Jules Minamo, Charles Elie Zang, Célestin Bessala et Garba Aoudou demandent au Sgpr de choisir entre le gouverneur de la Région du Littoral et le préfet du Wouri. Ils demandent à Ferdinand Ngoh Ngoh de choisir entre 3000 personnes, potentiellement acquis à la cause du candidat du Rdpc à la présidentielle 2025,

et 02 ou 03 prédateurs fonciers.

Pour les 04 signataires, l'ordre, la justice et le respect de la légalité républicaine sont incarnés dans cette affaire par le préfet du Wouri qui s'est permis, à travers une procédure mafieuse, de spolier de paisibles commerçants de leurs terres pour les offrir à trois individus et leurs alliés.

UN PROPHÈTE DE MALHEUR

«Entre les têtes des gens qu'on veut couper, et le business très lucratif du foncier, où sont les pauvres populations de Douala 2 ? Où est l'intérêt de ma ville, de mon village New Bell ? J'apprends que Mme le Maire de Douala 2 est dans un combat noble de sauvegarde et de sauvetage des derniers terrains qui nous restent face à la prédation foncière accrue et sauvage. Bravo.» Ainsi s'est exprimé Charles Elie Zang Zang, le 08 août 2025, dans tous les forums Whatsapp de Douala 2. Aurait-il le courage de répéter ces mots devant le Sgpr afin de le convaincre d'agir pour rétablir **«l'ordre, la justice et le respect de la légalité républicaine ?»**

Le 08 août 2025, Charles Elie Zang Zang n'a pas été chiche en bonnes nouvelles. Il avait notamment souligné que : **«Je souhaite juste dire à notre maire/mère qu'elle peut compter sur moi. Les documents et les messages que j'ai reçus me font froid au dos, me font très mal. J'aurais aimé que nous y soyons tous dans ce combat. Quoiqu'il en soit, nous devons tous nous lever contre cette Dame Fouti... ah ça, nous devons la combattre. Et régler nos problèmes internes plus tard, laver le linge sale en famille. Ma sortie arrive... je vais tout dire, je vais tout raconter. Fils de New Bell, élu de New Bell, c'est mon devoir.»** Pendant que les populations de Douala 2 attendaient la suite de l'affaire, Charles Elie Zang s'est miraculeusement dédit. L'apôtre de bonnes nouvelles aurait-il le courage de regarder le Sgpr dans les yeux pour lui avouer qu'il est devenu un prophète de malheur à la solde des prédateurs fonciers ?

Qu'est ce qui n'a pas marché pour que Charles Elie Zang Zang et ses 03 compères en viennent à exiger la révocation de Madame le maire de la commune de Douala 2 ? Ont-ils été séduits par les yeux doux du business très lucratif du foncier ? Le ministre d'Etat Ferdinand Ngoh Ngoh ne tardera pas à tout savoir.

Ive TSOPGUE

■ Inauguration officielle de la centrale de production d'oxygène médical à l'Hôpital régional de Limbé

Un pas historique pour la santé publique dans le Sud-Ouest

Une visite du Ministre de la Santé Publique , Dr Manaouda Malachie, marquée par l'espoir et l'action concrète.

J eudi 21 août 2025, le Dr Manaouda Malachie, Ministre de la Santé Publique, a marqué une nouvelle étape dans sa visite de travail dans la région du Sud-Ouest. Après une première halte à Buea, où il s'est enquis de l'avancement des travaux du centre d'hémodialyse et du Centre Hospitalier Régional, il a officiellement inauguré cet après-midi la toute nouvelle centrale autonome de production d'oxygène médical à l'Hôpital Régional de Limbé, en présence du Gouverneur de la Région, M. Bernard Okalia Bilai, et de plusieurs autres personnalités.

UNE INFRASTRUCTURE VITALE AU CŒUR DES DÉFIS SANITAIRES

Le Ministre a rappelé combien la région a été éprouvée ces dernières années, notamment par la pandémie de COVID-19 et l'épidémie de choléra. Ces crises ont mis en lumière la faiblesse de l'approvisionnement en oxygène médical, ressource vitale dans la prise en charge des malades. Grâce à l'engagement du Président de la République, Son Excellence Paul Biya, et la mobilisation de l'État camerounais, cette centrale vient enfin répondre à ce besoin crucial.

UNE AUTONOMIE RÉGIONALE RENFORCÉE

Cette centrale de pointe, premier du genre dans le Sud-Ouest, garantit désormais une production locale d'oxygène médical à haute pureté, disponible en continu pour alimenter les services essentiels de l'hôpital : blocs opératoires, unités de soins intensifs, néonatalogie, et autres départements. Cette production locale va considérablement réduire la dépendance aux livraisons depuis Douala ou Yaoundé, limitant ainsi les coûts, les retards et les



risques liés au transport.

DES IMPACTS HUMAINS CONCRETS : SAUVER DES VIES AU QUOTIDIEN

Les professionnels de santé de Limbé et des formations sanitaires environnantes pourront désormais administrer rapidement l'oxygène thérapeutique aux patients nécessitant ce sou-

tien vital : enfants pneumoniques, femmes en détresse respiratoire ou patients chroniques. Cette avancée permettra d'améliorer significativement les taux de survie, la qualité des soins

et la durée de rétablissement, en particulier dans les cas d'urgences ou de soins intensifs.

UN ENGAGEMENT FORT POUR LA JUSTICE SOCIALE ET L'ACCÈS UNIVERSEL AUX SOINS

Le Ministre a réaffirmé que cette inauguration s'inscrit dans la vision du Chef de l'État pour un Cameroun où chaque citoyen, quel que soit son lieu de résidence ou ses moyens, puisse accéder à des soins de qualité. Cette démarche est en cohérence avec les efforts permanents de modernisation du système de santé, notamment la construction et la réhabilitation d'hôpitaux régionaux partout dans le pays.

REMERCIEMENTS ET APPEL À LA VIGILANCE COLLECTIVE

En conclusion, Dr Manaouda Malachie a chaleureusement remercié les partenaires techniques et financiers tels que Clinton HealthAccess Initiative (CHAI), Unitaïd, AFRIMED, Airgaz qui ont soutenu la réalisation de ce projet ambitieux. Il a également invité tous les personnels de santé, autorités et communautés à être les gardiens vigilants de cette précieuse infrastructure, véritable gage de sécurité sanitaire et moteur de progrès.

UNE CÉRÉMONIE CHARGÉE DE PROMESSES POUR L'AVENIR

L'inauguration de la centrale de production d'oxygène médical à Limbé est bien plus qu'un événement institutionnel. C'est un symbole fort d'espoir, un pas de géant vers l'autonomie sanitaire régionale, et une étape phare dans la construction d'un Cameroun résolument tourné vers la justice sociale, la solidarité nationale et le progrès partagé.

Clavère NKEN
Chef Celcom/Minsanté

■Nécrologie

L'Honorable Pierre Henri Ngalli Ngoa en route pour l'éternité

Décédé le 17 août 2025 en France des suites de maladie à l'âge de 80 ans, le Sénateur RDPC de l'Océan a entamé ce 27 août, son dernier voyage sur la terre des hommes par une cérémonie de levée de corps très courue aux Pompes Funèbres Deyres de Sauvian, ville voisine de Béziers, où le natif de Lolodorf a rendu l'âme.

Plusieurs membres de la communauté camerounaise vivant ou de passage sur le territoire français ont assisté ce jour, à la cérémonie de levée de corps du défunt Sénateur aux Pompes Funèbres sis au 3, Rue des Entrepreneurs, 34410 Sauvian. Ils sont venus massivement s'incliner une dernière fois (pour certains) devant le corps inerte de l'Honorable Pierre Henri NGALLI NGOA. Parmi eux, le Ministre, Directeur de Cabinet du Président du Sénat, Justin DJOMATCHOUA ; le Secrétaire Général du Sénat, Léopold Gustave NGANE ; un Représentant du Ministre de la Communication, René Emmanuel SADI, ami de longue date du défunt Sénateur ; les membres de la famille si durement éprouvée résidant en France et en Allemagne ; ainsi que plusieurs amis et proches venus apporter assistance et réconfort à la famille qui porte le deuil.

L'ambiance est morose. Les visages, pour la plupart, sont tristes et serrés ; certains fondent même en sanglots. L'heure est à la méditation, au recueillement. Une prière est dite dans la foulée de la mise en bière, dans l'intention du repos de l'âme du défunt Sénateur, dont le corps est béni. La procession autour du cercueil est un moment de forte émotion. Cette cérémonie funéraire est réglée comme sur du papier musique. Une demi-heure plus tard, le cortège funèbre s'ébranle en direction de la ville de Marseille. Le corps remonte sur Paris ce vendredi 29 Août, aux fins des modalités de départ par vol Air France en milieu d'après-midi le même jour, pour l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, où il descendra vers 21 heures 30, heure locale. Voilà qui marque la première étape des obsèques de l'Honorable Pierre Henri NGALLI NGOA, qui a déposé une fois pour toutes les attributs de Sénateur.

VIE ET MORT

Décédé le 17 août 2025, le sénateur nommé parmi les tout premiers de la Chambre Haute du Parlement en 2013 emprunte le chemin du non-retour parmi les



vivants. La maladie a eu raison de lui après avoir servi pendant douze ans en qualité de

Représentant des Communes et de la Région du Sud au sein du Sénat. Jusqu'à sa mort, il est

Membre des Commissions des Affaires Etrangères et des Affaires Economiques de la Chambre

Haute.

Originaire de l'Arrondissement de Lolodorf, Département de l'Océan dans la Région du Sud, il était Membre Titulaire du Comité Central du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). Formé à l'Ecole Centrale du CNAM de Paris en 1973, il est titulaire d'un Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) en Economie et Prospective Economique en 1978 et d'un DEA en Finances d'Entreprises à l'Université de Paris-Dauphine la même année.

Dans son parcours professionnel, l'économiste a été Directeur Central du Département Informatique à la Banque Africaine de Développement ; Conseiller-Coordonnateur de Projets du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 2012. Malgré ces hautes fonctions occupées au sein des institutions internationales, Pierre Henri NGALLI NGOA n'a pas hésité de s'engager à servir son pays le Cameroun. Dès mai 2013, date à laquelle il est nommé Sénateur par le Chef de l'Etat, il met son expertise économique et son expérience des Relations Internationales au profit du Cameroun.

Correspondance particulière

■Nécrologie

Ange Ebogo Emerent est mort



Tristesse immense ce matin du 28 août 2025, en apprenant le décès du chanteur Ange Ebogo à 72 ans. Ce mastodonte de la musique camerounaise a succombé à la maladie dans la nuit de mercredi à jeudi. Au moment où nous écrivons ces tristes notes, son corps est acheminé à la morgue de l'hôpital Central.

Celui que nous pleurons aujourd'hui était ce patriarche-là, qui a défendu le bikutsi dans son authenticité. A travers ses chansons, il a enseigné la vertu, l'amour et surtout le respect de la femme. Il s'est battu comme un lion pour que les droits des artistes soient respectés.

Après le départ des artistes comme Messi Martin, Nkodo Sitony, avec lesquels il a joué, Ange restait le dernier des

Mohicans.

Ses jeunes collègues ne déplorent pas que le départ d'un papa, mais également celui d'un artiste de talent, d'un formateur. Son groupe Ozima International crée dans les années 60-70, a été un véritable moule.

Ange Ebogo a formé le gros des artistes du bikutsi. Mais pas que.

Ange Ebogo Emerent est un ange que le Seigneur avait prêté au Cameroun pour nous accompagner pendant plus d'un demi-siècle avec ses belles mélodies et sa voix d'ange.

Nous lui souhaitons le repos éternel et présentons nos condoléances à son fils Tonton Ebogo.

Source : Cathy Yogo, Journaliste

■Cérémonie officielle de présentation du prix du concours “Villes propres” à Nkongsamba 1er

Le ministre Ketcha Courtès félicite le maire El Hadj Oumarou

Le 25 août 2025, le ministre de l’Habitat et du développement urbain, Célestine Ketcha Courtès, a effectué une visite de travail à Nkongsamba dans le département du Mounjo. Il s’est agi d’une première étape d’une visite de trois jours, allant du 25 au 27 août 2025, que le Minihdu a entamé dans la région du Littoral, plus précisément les villes de Nkongsamba et Douala.

Au cours de ces visites de travail, Célestine Ketcha Courtès va réceptionner les Voiries structurantes et équipements de proximité réalisés par son département ministériel dans le cadre du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) du Budget d’Investissement Public (BIP) et du Fonds routier pour l’amélioration des conditions de vie des populations.

C’est donc en marge de cette visite à Nkongsamba que le Ministre de l’Habitat et du développement urbain a saisi l’occasion pour présider la cérémonie officielle de présentation du prix du concours «Villes propres» du Cameroun gagné par la Commune de Nkongsamba 1er dirigé par le charismatique maire El Hadj Oumarou.

Dans son allocution de circonstance, Célestine Ketcha Courtès s’est dite satisfaite du travail abattu par le maire de Nkongsamba 1er et son équipe pour l’amélioration des conditions de vie des populations de sa collectivité territoriale. Elle a salué la persévérance du maire El Hadj Oumarou dans la quête de la propreté de sa commune. Cette abnégation au travail du maire El Hadj Oumarou a poussé Célestine Ketcha Courtès à faire cette déclaration à l’endroit du maire de Nkongsamba 1er et son équipe : «*le travail paye.*»

Rappelons que c’est la troisième fois que la commune de Nkongsamba 1er est en compétition à ce concours de «villes propres» du Cameroun. Les deux premières fois, elle a occupé le troisième rang national. Ce qui n’a pas découragé le maire Oumarou qui s’était fixé l’objectif de positionner sa commune à la première place nationale de cette compétition. Et en 2025, la persévérance dans la quête de la propreté a payé. Ce n’est donc pas le favoritisme, comme l’a déclaré le ministre pendant la cérémonie officielle de présentation, mais c’est le fruit du bon travail qui a payé.

Le maire El Hadj Oumarou ne compte pas s’arrêter là. Le meilleur est à venir pour la commune de Nkongsamba 1er avec d’autres actions et projets visant à améliorer davantage les conditions de vie des populations de sa commune.

Henri Donatien AYANG

